

## **858<sup>e</sup> SÉANCE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 9 mai 2017 à 19 h 30 dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères et  
messieurs les conseillers

Réal Dubé  
Éric Pinard  
Michel Patry  
Louis Gagnon  
Alexandra Lavoie  
Marie-Claude Brousseau

Sous la présidence de  
monsieur le maire

René Dubé

Est également présent à cette séance, monsieur Pierre Deslauriers, directeur général/trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

### **2017-05-09-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Brousseau

APPUYÉE par la conseillère Alexandra Lavoie

– DE MODIFIER l'ordre du jour de la façon suivante :

À la section XI. Divers, ajouter le point suivant :

1. Croix-Rouge Canadienne – Fonds « Secours pour les inondations printanières – Québec » – Contribution spéciale

– ET QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que modifié tout en retenant le privilège de garder le « divers » ouvert.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

### **2017-05-09-02 PROCÈS-VERBAL DE LA 857<sup>E</sup> SÉANCE ADOPTION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- QUE le procès-verbal de la 857<sup>e</sup> séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-05-09-03**  
**COMPTES PAYÉS ET À PAYER**  
**ADOPTION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- QUE les comptes payés et prélèvements en avril 2017, qui s'élèvent à 168 963,80 \$, soient adoptés;
- QUE les comptes à payer au 30 avril 2017, qui s'élèvent à 77 670,97 \$, soient adoptés;
- ET QUE les salaires, avantages et charges sociales payés aux employés municipaux, pour le mois d'avril 2017, qui s'élèvent à 140 752,78 \$, soient adoptés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-05-09-04**  
**APPEL D'OFFRES SUR INVITATION**  
**MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE INTÉRIEUR DU CENTRE CIVIQUE**  
**ATTRIBUTION DE CONTRAT**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a procédé par voie d'appel d'offres sur invitation auprès de quatre entreprises pour la modernisation de l'éclairage intérieur du centre civique;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a reçu trois soumissions, soit :

<b>Soumissionnaire</b>	<b>Prix (taxes incluses)</b>
Magny Électrique (9190-5778 Québec inc.)	25 326,99 \$
Équipements électriques Matagami inc.	31 412,65 \$
DL et associés (9141-1736 Québec inc.)	35 574,64 \$

ATTENDU QU'après analyse des soumissions, dans les meilleurs intérêts de la Ville de Matagami, recommandation est faite au conseil municipal d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Magny Électrique (9190-5778 Québec inc.) pour un montant de 25 326,99 \$, taxes incluses.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit;
- D'ATTRIBUER le contrat pour la modernisation de l'éclairage intérieur du centre civique au plus bas soumissionnaire conforme, soit Magny Électrique (9190-5778 Québec inc.), pour un montant de 25 326,99 \$, taxes incluses, et ce, selon les termes et conditions de l'appel d'offres;
- ET QUE monsieur le maire René Dubé ou en cas d'incapacité d'agir, le maire suppléant, et/ou monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, ou en cas d'incapacité d'agir, la greffière adjointe, soient, par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, tout contrat à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-05-09-05**  
**MONSIEUR MAXIME BERNIER-LABONTÉ**  
**POSTE TEMPORAIRE DE JOURNALIER**  
**EMBAUCHE – AUTORISATION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la période estivale est celle où il y a la plus grande concentration de journées de vacances prises pour les employés permanents;

ATTENDU QU'il est loisible pour la Ville de Matagami d'embaucher des salariés temporaires pour remplacer des employés permanents prenant des vacances.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

- D'AUTORISER l'embauche temporaire de monsieur Maxime Bernier-Labonté au poste de journalier au Service des travaux publics de la Ville de Matagami pour un période maximale de 22 semaines, à partir du 15 mai 2017, telle que recommandée par le directeur général, monsieur Pierre Deslauriers, dans la lettre du 19 avril 2017;
- ET QUE les autres conditions et avantages soient conformes à la convention collective des salariés municipaux en vigueur à la Ville de Matagami.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-05-09-06**  
**MADAME MYLÈNE GUIMONT**  
**POSTE TEMPORAIRE DE PRÉPOSÉE À L'EMBELLISSEMENT**  
**EMBAUCHE – AUTORISATION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville souhaite maintenir la qualité de ses espaces verts.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- D'AUTORISER l'embauche temporaire de madame Mylène Guimont au poste de préposée à l'embellissement au Service des loisirs de la Ville de Matagami pour une période de 21 semaines, à partir du 23 mai 2017, telle que recommandée par le directeur général, monsieur Pierre Deslauriers, dans sa note de service du 5 mai 2017.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-05-09-07**  
**DÉFI OSENTREPRENDRE**  
**CONCOURS QUÉBÉCOIS EN ENTREPRENEURIAT**  
**VOLET NORD-DU-QUÉBEC – MOTION DE FÉLICITATIONS**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE les résultats de la 19<sup>e</sup> édition du Concours québécois en entrepreneuriat, volet Nord-du-Québec, ont été dévoilés le 2 mai dernier;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami désire souligner les réalisations de ses citoyens.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

APPUYÉE par la conseillère Marie-Claude Brousseau

- DE FÉLICITER les lauréats de Matagami dans le cadre de la 19<sup>e</sup> édition régionale du Concours québécois en entrepreneuriat, soit :
- monsieur Sylvain Beauvais pour « Ô Délice du Boisé », dans le cadre du volet Création d'entreprise;
  - école secondaire Le Delta, deuxième cycle, dans le cadre du volet Entrepreneuriat étudiant pour le projet « Mataganimaux » porté par mesdemoiselles Lysanne Mercier et Camille Rheault et supervisé par madame Louise Toulouse, enseignante;
  - madame Nathalie Bégin pour « Animarium complexe animalier inc. » pour le prix Coup de cœur dans le cadre du volet Création d'entreprise – Entrepreneuriat féminin.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-05-09-08**

**COOPÉRATIVE JEUNESSE DE SERVICES DE MATAGAMI  
DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE pour la saison estivale 2017, le Carrefour jeunesse-emploi a mis en mouvement une coopérative jeunesse de services à Matagami;

ATTENDU QUE cette coopérative permettra à des jeunes de 14 à 17 ans de vivre une démarche de coopération et de participation à la vie démocratique d'une petite entreprise et d'acquérir des connaissances techniques sur la gestion financière, le marketing, la gestion du personnel et la communication dans un cadre collectif tout en leur permettant de gagner des revenus;

ATTENDU QUE la Coopérative jeunesse de services permettra de mettre en valeur la richesse que représentent les jeunes dans notre communauté;

ATTENDU QUE la Coopérative jeunesse de services a demandé une contribution financière à la Ville de Matagami afin de l'aider à mettre en marche ses opérations de l'année 2017.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D'AUTORISER le versement d'un montant de 1 000 \$ au comité local de la Coopérative jeunesse de services de Matagami pour permettre la mise sur pied de ladite coopérative pour la saison estivale 2017, et ce, conditionnellement à la réalisation dudit projet;
- ET QUE la Ville de Matagami se réserve le droit de diminuer la contribution financière au prorata du respect du budget prévisionnel, tel que joint à la lettre du 19 avril 2017 déposée par l'agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse du Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-05-09-09  
FABRIQUE DE LA PAROISSE DU SACRÉ-CŒUR  
ENTRETIEN ESTIVAL DU CIMETIÈRE  
DEMANDE D'AIDE**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- D'AUTORISER l'aide à l'entretien du cimetière durant l'été 2017, telle que demandée par madame Réjeanne Gilbert, secrétaire du comité du cimetière de Matagami, dans sa lettre du 1<sup>er</sup> mai 2017.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-05-09-10  
CONTRÔLE DES ANIMAUX – FRAIS-D'EUTHANASIE  
APPROBATION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D'APPROUVER les taux pour l'euthanasie d'un animal selon les critères énumérés par monsieur Marco Bédard, directeur des services techniques, dans sa note de service du 18 avril 2017, soit :
  - a) 50 \$ par animal appartenant à un citoyen domicilié à Matagami;
  - b) 100 \$ par animal appartenant à un non-résident;
 et ce, conditionnellement à ce que l'animal soit préalablement enregistré au niveau municipal;

– ET D'ABROGER la résolution numéro 92-04-14-11.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-05-09-11**

**SYNDICAT DES SALARIÉS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE MATAGAMI  
LETTRE D'ENTENTE CONCERNANT LES SUJETS DE L'HORAIRE DE  
TRAVAIL DES SALARIÉS DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE  
LA GARDE POUR LE SERVICE DE L'HYGIÈNE DU MILIEU (USINES DE  
FILTRATION ET DE TRAITEMENT DES EAUX USÉES)  
APPROBATION ET SIGNATAIRES**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par la conseillère Marie-Claude Brousseau

- D'APPROUVER la lettre d'entente entre le Syndicat des salariés municipaux et la Ville de Matagami, laquelle entente concerne les sujets de l'horaire de travail des salariés du Service des travaux publics et de la garde pour le service de l'hygiène du milieu (usines de filtration et de traitement des eaux usées);
- ET QUE monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, la lettre d'entente à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-05-09-12**

**GOVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES  
ENTENTE POUR SERVICE D'INSPECTION MUNICIPALE  
APPROBATION ET SIGNATAIRE**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

- D'APPROUVER l'entente avec le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James concernant la fourniture de services visant l'inspection municipale et l'émission de permis de construction et rénovation pour le territoire de la Ville de Matagami;

- ET QUE monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, l'entente à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-05-09-13**  
**SERVICE DE L'URBANISME**  
**INSPECTEUR MUNICIPAL ET INSPECTEUR EN BÂTIMENT**  
**AUTORISATION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU l'entente intervenue avec le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James concernant les services visant l'inspection municipale et l'émission de permis de construction et rénovation;

ATTENDU également que pour pallier à l'absence du directeur des Services techniques, entre autres lors des vacances annuelles, il y a lieu de nommer une ou des personnes-ressources additionnelles afin d'assurer son remplacement pour l'émission de permis ou pour des inspections ponctuelles.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- D'AUTORISER, outre le directeur des Services techniques, les personnes mentionnées ci-dessous à agir à titre d'inspecteur municipal et d'inspecteur en bâtiment, notamment pour l'émission des permis de rénovation et de construction, et pour toute action pouvant découler de l'application de la réglementation municipale en la matière, à savoir :
  - monsieur Mathieu Séguin (selon l'entente avec le GREIBJ);
  - monsieur Gérald Pichette;
  - et monsieur Ghislain Vaillant.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-05-09-14**  
**CONSULTATION DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES**  
**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES**  
**IMMEUBLES 2017-2018**

---

Dépôt pour information.



**2017-05-09-15**

**ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 MARS 2017**

Dépôt pour information.

**2017-05-09-16**

**CORRESPONDANCE**

**1. GOUVERNEMENT PROVINCIAL**

**a) *Ministère de la Famille***

- i) Lettre du 20 avril 2017 – Centre de la petite enfance des P'tits maringouins

**b) *Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports***

- i) Lettre du 31 mars 2017 – Entretien de la portion de la route du Nord reliant le poste Albanel à la route de la Baie-James
- ii) Lettre du 7 avril 2017 – Réfection de la route 109, entre les kilomètres 119 et 136

**2. AUTRES**

**a) *Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James***

- i) Bulletin L'Échangeur-10 – Avril 2017

**b) *Chambre de commerce de Val d'Or***

- i) Résolution n° 1626.04 – Route du Nord reliant le poste Albanel à la route de la Baie-James – Appui

**c) *Fédération des Villages-relais du Québec***

- i) Bulletin – Avril 2017

**d) *Fondation hospitalière d'Amos***

- i) Lettre du 21 avril 2017 – Remerciements

**e) *Ville d'Amos***

- i) Résolution n° 2017-141 – Route du Nord reliant le poste Albanel à la route de la Baie-James – Appui

**f) *Ville de Lebel-sur-Quévillon***

- i) Résolution n° 17-04-106 – Demande adressée à Hydro-Québec pour son engagement envers le Nord-du-Québec

**2017-05-09-17**

**SERVICE DES INCENDIES**

**RAPPORT MENSUEL – AVRIL 2017**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des incendies, monsieur Claude Roy, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-05-09-18**  
**SERVICES TECHNIQUES**  
**RAPPORT MENSUEL – AVRIL 2017**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur des Services techniques, monsieur Marco Bédard, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-05-09-19**  
**SERVICE DES LOISIRS**  
**RAPPORT MENSUEL – AVRIL 2017**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des loisirs, monsieur Alexandre Paquette-Chassé, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-05-09-20**  
**SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**  
**RAPPORT MENSUEL – AVRIL 2017**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Brousseau

APPUYÉE par le conseiller Louis Gagnon

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service de développement économique, monsieur Daniel Cliche, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-05-09-21**

**CROIX-ROUGE CANADIENNE**

**FONDS « SECOURS POUR LES INONDATIONS PRINTANIÈRES – QUÉBEC »  
CONTRIBUTION SPÉCIALE – AUTORISATION**

---

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE de fortes précipitations ont causé de nombreuses inondations dans plusieurs villes du Québec, obligeant des centaines de personnes à quitter leur foyer et leur communauté;

ATTENDU QUE devant l'ampleur de cette catastrophe, l'Union des municipalités du Québec a lancé un appel à la solidarité à l'ensemble du monde municipal pour soutenir les communautés sinistrées;

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec invite les municipalités à faire des dons en argent au fonds « Secours pour les inondations printanières - Québec » de la Croix-Rouge Canadienne;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami est solidaire envers les municipalités touchées;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami souhaite contribuer financièrement au fonds mis en place par la Croix-Rouge Canadienne pour venir en aide aux communautés.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Marie-Claude Brousseau

- QUE la Ville de Matagami autorise le versement d'une somme de 500 \$ à la Croix-Rouge Canadienne à titre de contribution au fonds « Secours pour les inondations printanières – Québec » de la Croix-Rouge Canadienne » pour venir en aide aux municipalités touchées par les inondations printanières au Québec.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-05-09-22**  
**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Six personnes sont présentes et une période de questions est tenue à leur intention.

**2017-05-09-23**  
**LEVÉE DE LA SÉANCE**

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Brousseau

APPUYÉE par le conseiller Louis Gagnon

– DE LEVER la séance à 20 h 20.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

*René Dubé*

---

RENÉ DUBÉ  
MAIRE

*Pierre Deslauriers*

---

PIERRE DESLAURIERS  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER

